

**Si l'important est de participer,
Il y a des records qui ne sont pas faits pour être battus.**

Par voie de communiqué urgemment adressé à l'ensemble des personnels, tous les agents du réseau ont pu prendre connaissance du point de vue du collègue Employeur quant au déroulement de la CPN 52 du 28 juin 2022.

Le titre, ironique à souhait, rejette la responsabilité de l'absence de dialogue sur les organisations syndicales. Chronomètre dans une main, package de mesures à prendre ou à laisser dans l'autre, le collègue Employeur, sûr de son fait, semblait prêt à dégainer un communiqué avec une promptitude inhabituelle lorsqu'il s'agit d'informer les collaborateurs sur les décisions relatives à leurs conditions de travail.

La loi du genre veut que l'exposé soit partiel et partial. Regrettons tout de même que ne soit pas mentionné le fait que la CGC-CMA, pour la première fois, avait informé la Présidente de la CPN 52 qu'elle ne siégerait pas à cette réunion. Oublié à l'empressement de rédiger et diffuser au plus vite un communiqué à charge contre les parties adverses ? A chacun d'imaginer.

Outre des points à faire évoluer au sujet d'une représentation plus juste de l'ensemble des organisations représentant le personnel au sein des instances paritaires, la CGC CMA, par la voix de son Président, dénonçait avec raison un « climat social fortement tendu sur le terrain et dans les instances, car le vécu des agents est en dissonance totale avec le discours et les attitudes du collègue employeur sur le sujet de la rémunération. La proposition qui est soumise à la CPN52 par l'employeur d'augmenter la valeur du point d'indice de seulement 2.5 % n'est pas acceptable alors que la rémunération du personnel a été évaluée entre 13 et 20 % en dessous du marché par un auditeur privé, que le SMIC a été revalorisé de 5,9 % en un an et que l'inflation dépasse les 5.4 % à ce jour, pour l'année 2022. Soulevons une inflation cumulée de 13 % sans que les

CGC CMA 23 avenue CAFFIN 94210 La Varenne-Saint-Hilaire

www.cgccma.fr contact : cgccma@gmail.com

Construisons ensemble des solutions d'avenir

revalorisations salariales n'aient suivi la même tendance. Selon l'INSEE le SMIC pourrait être revalorisé de 2 % en août, une inflation qui devrait encore accélérer pour atteindre 6,8 % en septembre».

Ce rappel des faits était exprimé avant l'annonce faite hier par le gouvernement de la fin du gel du point d'indice des fonctionnaires avec une augmentation de 3,5 %, sans condition.

Nul besoin de se rappeler que ce gel n'a rien à voir avec la période glaciaire subie par notre point d'indice puisque les fonctions publiques ont enregistré quelques évolutions au cours de la dernière duodécennie quand rien ne bougeait dans les Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Quelle corporation est restée muette pendant aussi longtemps ?

Par ailleurs, l'option qui consiste à vouloir couper court aux échanges et à la discussion en présentant des packages de changements indiciaires et statutaires est difficilement compatible avec une conception constructive et équilibrée du dialogue. Rappelons si besoin et par exemple que la CGC-CMA appelle depuis longtemps de ses vœux la mise en place d'un système de rupture conventionnelle de contrat et que l'introduction d'une formule de primes n'est pas tabou, sous réserve d'être suffisamment expliquée et transparente.

Il n'y a aucun motif de se réjouir de voir le dialogue social dans l'impasse. Le son des portes qui claquent ou le vide du siège déserté ne sont pas bon signe. Il est erroné de croire qu'en ce début de semaine, les organisations syndicales représentant le personnel des Chambres de Métiers et de l'Artisanat usaient de postures quasi-pavloviennes en quittant ou en n'étant pas présentes à la table des négociations.

S'il fallait remettre les pendules à l'heure, il est aussi temps de revenir à la réalité de chacun.

LES AGENTS SONT DUREMENT TOUCHES ET SUBISSENT UN REcul NET ET FORT DE LEUR POUVOIR D'ACHAT.

AGISSONS TOUS AVEC RESPONSABILITE !

CGC CMA 23 avenue CAFFIN 94210 La Varenne-Saint-Hilaire

www.cgccma.fr contact : cgccma@gmail.com

Construisons ensemble des solutions d'avenir